

# Inauguration du Square Mis et Thiennot à Mouhet le 13 octobre 2012

Monsieur le Maire, nous sommes heureux d'assister à l'inauguration du Square Mis et Thiennot.

Comme vous et votre conseil municipal, d'autres communes ont fait cette démarche :

Le Poinçonnet en 2005, Thénieux (Cher) en 2006, Neuillay-les-Bois en 2010, Villedieu sur Indre et Saint-Gaultier en 2011, et cette année Thenay et Argenton sur Creuse.

Nous vivons chaque inauguration avec grande émotion et nous vous remercions vivement du soutien que vous apportez à la cause de Mis et Thiennot.

Mais comment se fait-il que des élus de communes du Berry aient la volonté d'honorer Mis et Thiennot, ces deux jeunes gens condamnés à trois reprises en Cour d'Assises pour meurtre ?

Parce que ces élus n'ont que faire de la (soi-disant) « vérité judiciaire ». Ce qui compte pour eux, c'est la vérité tout court : Raymond Mis, Gabriel Thiennot et leurs six compagnons d'infortune sont innocents.

Ces élus savent que ce groupe de chasseurs était au mauvais endroit, au mauvais moment. Ils savent que la police d'après-guerre a vite fait de désigner un communiste et un fils d'immigrés polonais comme coupables principaux. Ils savent encore qu'aucune preuve matérielle n'a pu être retenue contre eux. Ils savent enfin que les policiers de Mézières-en-Brenne leur ont extorqué des aveux sous la torture, torture qui a duré huit jours et huit longues nuits de garde-à-vue. Cette torture qui a brisé leur jeunesse et dont ils ont, leur vie durant, gardé le souvenir et les stigmates d'une insoutenable souffrance, tant physique que morale.

C'est un acte courageux que celui de désavouer une décision de la justice, décision par cinq fois réitérée. C'est un acte courageux que d'afficher clairement sa volonté de ne pas accepter une justice qui a du mal à admettre qu'elle s'est trompée, une justice qui ne veut pas reconnaître que des aveux obtenus sous la torture sont nuls et non avenue.

Le Square Mis et Thiennot, ici à Mouhet, revêt un caractère particulier car il s'agit d'un lieu qui sera fréquenté par des enfants. Il est important que les enfants de cette commune entendent les noms de ces hommes qui ont été victimes d'une erreur judiciaire indéniable. Il est important que leurs parents, par cet exemple, puissent leur expliquer qu'il faut se battre contre toute injustice. Continuer de se battre aujourd'hui pour la révision du procès Mis et Thiennot, c'est refuser l'injustice qui a brisé des destins et a marqué à vie des innocents. Ces innocents qui ont essayé jusqu'à leur dernier souffle de retrouver leur dignité d'hommes injustement condamnés, qui ont toujours clamé leur innocence.

Quel courage pour ces hommes, déchus de leurs droits citoyens, humiliés d'être toujours considérés comme coupables, de s'être battus toute leur vie, tête haute, pour que la vérité éclate!

C'est également pour cette raison que le Comité de soutien pour la révision du procès Mis et Thiennot continue son combat.

Certaines gens nous disent : « Mais à quoi ça sert, ils sont morts, abandonnez votre combat ! ». À ceux-là nous répondons : « D'abord, Jean Blanchet et Bernard Chauvet sont bien vivants. Ensuite, il y a les familles des condamnés qui attendent une réhabilitation. Enfin, nous ne voulons pas perdre confiance en la justice de notre pays. Cette justice s'honorerait en reconnaissant son erreur. »

Après le décès de Jean-Paul Thibault, notre avocat bénévole qui s'est battu jusqu'à son dernier souffle pour la révision du procès, nous avons sollicité un avocat du barreau parisien. Avec lui, nous allons prochainement déposer une sixième requête en révision. Nous allons de nouveau mettre les juges devant leurs responsabilités. Nous demandons justice pour Raymond Mis et Gabriel Thiennot, mais aussi pour Emile Thibault, Gervais Thibault, Stanislas Mis, Bernard Chauvet, Jean Blanchet, André Chichery. Nous n'abandonnons pas. Nous ne lâchons pas. Parce que nous avons tous besoin d'une justice capable de se remettre en cause. Et parce que nous sommes tous les enfants de Mis et Thiennot.